

LES BREVES DE THIL

N° 85

Décembre 2009

SOMMAIRE

- P. 1 Edito
- P. 2 Dernier Conseil Municipal
- P. 3 Informations municipales
- P. 4 Thil : vie associative...
- P. 6 Vie Pratique
- P. 7 Vie Associative

OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi de 08h30 à 11h15
mardi de 08h30 à 11h15
jeudi de 13h30 à 16h15
vendredi de 14h00 à 18h
samedi de 09h00 à 12h00

Le maire reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15h à 18h.

TEL : 04 78 06 19 90

CONTACT : mairie.thil@thil.fr

hgauthier@thil.fr

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année se termine sur une note positive pour notre village qui sera raccordé en Très Haut Débit d'ici quelques semaines : le numéro spécial des Brèves est à votre disposition en Mairie pour tout complément d'information pratique, les brochures commerciales des fournisseurs d'accès sont téléchargeables sur le site internet communal.

Les Elus tiendront une permanence tous les samedis de janvier ... Nous espérons un peu moins de cohue que lors de la réunion publique du 2 décembre dernier, la précision de l'information devrait y gagner !

Ce numéro des Brèves souhaite saluer et remercier toutes celles et ceux qui, d'une façon ou d'une autre, dans le cadre des associations ou dans le cadre de démarches individuelles, contribuent à l'Animation de Thil et à la Vie communale.

Les Fêtes de fin d'année devraient permettre à toutes et à tous, petits et grands, de se retrouver en famille, partager la joie des enfants, reconstituer leurs forces pour « repartir » ragaillardis en 2010.

Le Conseil Municipal et moi – même vous souhaitons les fêtes les plus agréables possibles et que ceux que la vie affecte par la maladie, le chômage, les difficultés de tous ordres trouvent ici l'expression de notre bienveillance.

A bientôt donc pour une année 2010 que nous espérons la meilleure pour notre vie communale.

Votre Maire,
Bruno LOUSTALET

**Le Maire, les Adjointes et l'ensemble du
Conseil Municipal**

présenteront leurs Vœux

Le dimanche 10 janvier 2010 à 11H00

A la Salle Polyvalente

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL...

PROCHAIN
CONSEIL
MUNICIPAL LE
25 JANVIER 2010
EN MAIRIE DE
THIL A 20H30

Les articles pour
les prochaines
Brèves devront
impérativement
être transmis par
mail de
préférence
(hgauthier@thil.fr
ou
mairie.thil@thil.fr)
ou à la mairie
avant le 25 janvier
2010, date du
prochain conseil
municipal. Il ne
sera procédé à
aucun rappel.
Merci pour votre
compréhension.

Compte Rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2009

Le Compte rendu complet du Conseil municipal est accessible sur le site internet : www.thil.fr. Nous vous présentons, ci-après, de façon synthétique les débats et délibérations du Conseil Municipal du 26 novembre 2009

1.CCMP

- **Transports** : M. le Maire a fait part des concertations réalisées tant avec les entreprises qu'avec les habitants. Ce processus de concertation se terminera à la mi décembre pour sa première phase. Une deuxième phase sera organisée au cours du deuxième trimestre 2010.
- Une réunion s'est tenue avec la Communauté de Communes de Montluel (3CM) afin de coordonner, via un Comité de Pilotage commun, une étude sur l'ensemble des problématiques de déplacement en intégrant notamment les modes doux.
- **C.I.S.P.D.** : La CCMP a souhaité créer un lien entre les Elus, le Procureur de la République, le Préfet ou son représentant et la Gendarmerie via la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Une première réunion de ce Conseil, auquel M. le Maire assiste de droit, se tiendra au début Février 2010. Un état des lieux des problèmes de sécurité et de délinquance sur le territoire de la Communauté sera établi. Il s'ensuivra la mise en œuvre d'une réflexion qui débouchera sur un Plan d'action à définir dans le cadre d'un Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Dans ce cadre, une coordination étroite sera engagée avec la 3CM.
- Concernant les problèmes de sécurité et de délinquance, Mr le Maire s'inquiète du développement des actes d'incivilités et de délinquance : effraction du vestiaire du stade pour laquelle une plainte a été déposée en gendarmerie, problèmes récurrents rencontrés dans les cars scolaires. Sur ce dernier point, trois jeunes Thilois ont été convoqués à la Gendarmerie avec leurs parents et des suites seront données.
- Enfin, Mr le Maire informe qu'un courrier a été adressé à Mesdames et Messieurs les Président(e)s d'associations de la commune afin de leur rappeler la législation en vigueur concernant la vente d'alcool aux mineurs.
- **Développement économique et soutien à l'activité des commerces** : Mr Grumet a assisté à la présentation de la nouvelle carte ELITE établie par l'Union des Commerçants

de la CCMP. Il explique le principe de cumul de points lors des achats effectués dans les commerces locaux donnant lieu à des primes/cadeaux.

- **Débat d'Orientation Budgétaire** : Mr le Maire informe que les Vice-présidents ont été invités à présenter leur projets d'investissement 2010 / 2011 très rapidement.
- Concernant le projet de piste BMX pour lequel la commune a été sollicitée, Mr le Maire rappelle qu'il faut finaliser la réflexion afin d'établir l'expression de besoins d'aménagements, de procéder à une concertation et de faire se prononcer le Conseil. Concernant le volet urbanisme du projet BMX, Mr le Maire informe le Conseil qu'il rencontrera très prochainement le Secrétaire Général de la Préfecture concernant la modification et la révision du POS / PLU, accompagné de Monsieur le 1^{er} Adjoint et de Monsieur l'Adjoint à l'urbanisme.
- Concernant les études en cours sur les questions d'aménagement de voirie et de sécurité, les premiers résultats devront pouvoir être disponibles avant Noël afin que les investissements éligibles dans le cadre des compétences communautaires puissent être soumis à la Commission ad hoc. Il en est de même du projet « modes doux ».

2.DELIBERATION RELATIVE AUX PRESTATIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL JURIDIQUE

Suite à la consultation auprès de cabinets d'avocats ou d'avocats indépendants pour une prestation d'assistance juridique à compter du 1^{er} janvier 2010, un contrat d'un an renouvelable 3 fois a été conclu avec Maître Pierre-André LAMOUILLE, avocat au barreau de Lyon.

3.DELIBERATION RELATIVE AU LOYER DE L'ÉPICERIE POUR L'ANNÉE 2010

Le Conseil municipal ayant tenu compte du contexte économique général peu favorable, et de la nécessité de maintenir un service de commerce de proximité au bénéfice des habitants de la commune, a délibéré sur le maintien de la somme annuelle de 1 € symbolique pour la location du local à usage de commerce (épicerie, tabac).

4.DELIBERATION RELATIVE AUX TRAVAUX EN RÉGIE

Monsieur MAISONNAS, Premier Adjoint, a exposé en séance le tableau détaillé des travaux en régie effectués par le personnel communal (acquisition de fournitures et travaux) et non inscrites en section

d'investissement au titre du Budget Primitif voté en mars dernier. Certaines dépenses engagées sont éligibles à la récupération de la TVA.

5. DELIBERATION RELATIVE À LA SUBVENTION ADAPA

Monsieur le Maire a été autorisé par le Conseil municipal à mandater la somme de 2.092,80 euros au titre de la cotisation annuelle de l'ADAPA

6. REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Mr le Maire rappelle au Conseil municipal l'engagement, pris au printemps dernier, consistant à redéfinir la politique du régime indemnitaire du personnel communal.

En particulier, il a été recherché une mise en conformité du régime indemnitaire existant au regard des dispositions légales en vigueur, l'équité d'éligibilité entre tous les membres du personnel communal – titulaires, stagiaires et contractuels compris -.

Ceci a donné lieu à un processus qui s'est étalé du mois de juillet au mois d'octobre compris : il a nécessité une information réglementaire précise auprès du Centre de Gestion de l'Ain, puis un audit des rémunérations du personnel communal et enfin une enquête réalisée auprès des communes similaires à Thil afin de fonder, dans le respect de la réglementation en vigueur, les principes d'une politique communale cohérente et équitable.

La délibération proposée au vote du Conseil détaille de façon précise les critères applicables pour l'évaluation des indemnités du personnel communal. Il incombe au Maire, en tant qu'autorité hiérarchique, d'attribuer l'indemnité applicable à chaque agent au vu de l'entretien annuel d'évaluation.

Pour l'année 2009, il prendra, toutefois, l'avis des élus référents de chaque personnel communal avant de fixer les indemnités de chacun d'entre eux.

Pour ce qui concerne l'exercice budgétaire 2010, Mr le Maire définira, en relation avec chaque élu-référent et les membres du bureau municipal, les objectifs qui seront présentés à chaque personnel communal. Ils constitueront un des éléments d'appréciation de la note annuelle et de l'attribution des indemnités 2010.

Mr le Maire précise que le provisionnement d'un budget dans le cadre du vote du Budget Primitif de chaque année pour les besoins des primes annuelles n'emporte aucune obligation en terme d'affectation automatique (pas de notion d'avantage acquis) ni même obligation d'épuisement de la réserve budgétaire votée.

En la matière les Elus, et singulièrement le Maire en tant qu'Autorité territoriale responsable, doivent piloter la politique de rémunération du personnel communal dans un

contexte visant à obtenir la plus grande implication et motivation de celui – ci dans le souci de la gestion efficiente des ressources communales et des impôts versés par les contribuables thilois.

La marge de manœuvre est étroite mais cette responsabilité sera exercée et assumée dans toute sa complexité humaine.

7. ANIMATION COMMUNALE

Madame GAUTHIER a informé le Conseil Municipal de la naissance d'une nouvelle association « FESTHIL'ITE ! » qui aura à charge l'organisation de plusieurs manifestations sur notre commune.

Concernant les animations réalisées par l'Union Economique de Miribel, Mr le Maire informe de l'animation de Noël pour les enfants, le 23 décembre prochain (présence du Père Noël vers l'épicerie Vival).

LISTES ELECTORALES

La révision annuelle de la liste électorale prévue par le Code électoral a lieu jusqu'au 31 décembre 2009. En conséquence, les demandes d'inscription sur ladite liste seront reçues jusqu'au jeudi 31 décembre 2009 à 16 heures dernier délai en mairie, où les personnes intéressées devront se présenter munies de toutes les pièces justificatives utiles :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- Livret de famille
- Carte de naturalisation...

Ainsi que toutes les pièces justifiant du domicile.

TRI

A partir du 1^{er} décembre 2009, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, met en place la collecte sélective en porte à porte. Dorénavant les journaux, magazines ainsi que les emballages seront collectés dans le même bac ou sac devant chez vous.

En effet des sacs jaunes transparents et des bacs gris avec un couvercle jaune remplaceront les containers jaunes et bleues sur les points d'apport volontaire.

Les sacs ont été distribués dans les maisons individuelles et les bacs seront mis en place dans les immeubles collectifs et les bâtiments publics durant le mois de novembre.

**PROCHAINS
PASSAGES DU
CAMION DE TRI**

**30 décembre
13 janvier
27 janvier
10 février**

THIL : vie associative...

LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 2009 a été riche en animations de toutes sortes, proposées par les associations, parfois en collaboration avec la municipalité.

Les derniers numéros des Brèves, denses en informations «sérieuses» ne nous avaient pas permis de faire le bilan de ces manifestations, nous profitons donc de ce numéro de Noël, un peu plus léger, pour revenir sur quelques moments forts de ces derniers mois.

Quelques lignes tout d'abord sur les **Journées Européennes du Patrimoine**, qui se sont déroulées à Thil le samedi 19 septembre. Sans parler d'affluence, la cinquantaine de cyclistes venus participer à la visite du village organisée par les élèves de CM2 et 6ème ont vraiment apprécié ce moment de culture et de convivialité partagée. Et de jeunes artistes ont été récompensés pour leur travail et leur participation au concours «Faut-Thil vous le peindre, dessiner, etc...», avec un prix spécial pour la classe de CP de Mme Forestier, dont le travail a été apprécié à sa juste valeur.

Une semaine plus tard, le samedi 26 septembre, avait lieu la très attendue **Fête des Thilois**. Par un petit matin brumeux, les bénévoles de quelques associations (Les pompiers, Les Pêcheurs, le Comité des Fêtes, le Sou des Ecoles ...) accompagnés de quelques bénévoles motivés et courageux, ont commencé l'installation de la buvette et de la scène sur les Berges du Rhône. En milieu de matinée, le soleil fit enfin son apparition, et à midi, tout était prêt pour accueillir les Associations participant au forum (les Calinouous, Thil'oisirs, le Temps de Vivre, l'Office du

Tourisme de la CCMP, et bien sûr, celles qui étaient déjà présentes de bon matin), et tous les Thilois venus pique-niquer sous le chaud soleil de cette fin de septembre.

En début d'après-midi, tandis que les plus jeunes faisaient quelques petits tours à dos de poney, les groupes de musique ont commencé à animer la Fête, se succédant les uns les autres : le groupe de breakdance ANJOS DO NOIT, le très apprécié groupe de capoiéra BAHAI VIVA et leurs figures impressionnantes, l'Espérance de Beynost, le groupe Eclipse (et nous tenons à remercier tout particulièrement Pietro pour le prêt de la sono utilisée ce jour-là, et son enthousiasme pour la réussite de cette fête), et pour finir, les élèves de l'école de musique de la CCMP, bluffants par la qualité de leur prestation. Nous adressons un clin d'oeil particulier à Alexandre, jeune guitariste Thilois, dont nous avons tous pu apprécier le talent !

Tous ces musiciens n'auraient pu nous faire profiter de leur savoir-faire sans la présence indispensable, bien que discrète, de Thierry C, à qui nous adressons 1000 mercis pour sa disponibilité, sa gentillesse, et son professionnalisme, étant lui-même homme de l'art.

Nous remercions également les Pompiers pour leur présence rassurante, Le Sou des Ecoles pour les barnums, les frigos, etc... le traiteur Arlequin pour les friteuses et la cafetière, Cédric pour sa machine à (bonne) bière et France, bien sûr, pour son



... et animations.

(bonne) bière et France, bien sûr, pour son savoir-faire et son sourire...

Rendez-vous le 3 juillet pour une prochaine Fête des Thilois !!

Il y a quelques jours, le **Thiléthon** a investi la place de la Mairie, organisé par Thil'Assoc, Festhil'ité !, le Sou des Ecoles, la Bibliothèque, l'Amicale des Pompiers, les Serial tuners et le CCAS. Les animations se sont succédées : pour les plus jeunes, le Relais du Puzzle géant, et pour les plus grands, le mini-marathon, le lâcher de ballons, la retraite aux flambeaux, les tours en voiture de pompiers et en voitures tunées, la vente d'ampoules pour le sapin de Noël, et bien sûr, la buvette avec son vin chaud, son chocolat et ses gauffres ! Tout cela en musique grâce à Toto et ses amis. Une recette de **817,29** euros a ainsi été récoltée. Nous remercions tous les participants à l'édition 2009 du Thiléthon et vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !



D'autres manifestations ont ponctué le trimestre, parmi lesquelles deux nouveautés : une dégustation de Beaujolais Nouveau organisée par Pascal Dubrocca, notre épicier, et très appréciée par de nombreux visiteurs, une dégustation d'huîtres, il y a quelques jours, organisée par l'Amicale des Pompiers.

Et puis il y a eu les classiques : le repas des Anciens Combattants, le Loto du Sou des Ecoles...

Très prochainement, le **23 décembre**, un petit chalet de Noël sera monté à côté de l'épicerie, des animations seront proposées aux enfants, le Père Noël viendra sûrement faire un tour... grâce à l'UEM, ce chalet sera installé et ouvert de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30. En plus du Père Noël, vous pourrez y trouver une

mascotte, un animateur, une boîte aux lettres du Père Noël et une animation musicale. A la veille de Noël, les retardataires pourront encore envoyer un petit mot au Père Noël ! L'épicerie Vival et l'Auberge de Thil se joindront à cette animation.

Et enfin, nous vous invitons à vous joindre à nous le dimanche 10 janvier à 11 heures à la salle polyvalente pour écouter les vœux du Maire et partager ensuite le verre de l'amitié.

**NOUS SOUHAITONS D'EXCELLENTES
FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUS NOS
LECTEURS.**

THIL'ASSOC

Nous vous invitons à venir participer au Réveillon de la Saint-Sylvestre dont voici les menus :

*Assiette «TRINIDAD»
Demi-langouste de CUBA
Et*

*Cassolette «Côte Ouest»
Emincé de fonds d'artichaut Sauce Mornay
et son escalope de foie gras de canard*

*Palet de veau aux morilles
Râpé de pommes de terre
Poêlée de légumes*

Fromage blanc - Fromage sec

Buffet de Desserts

CAFE en fontaine
CHAMPAGNE : 20 € la bouteille

Prix du repas Adulte : 55 € (vins compris)
Montant des Arrhes à verser lors de la réservation : 20 € par personne.

Contact :

France : 06 17 61 02 33
Hervé : 06 61 14 18 31
Marcel : 06 15 76 29 87

Nous tenons à remercier Laurent DENIS pour l'article sur le tri paru dans le dernier numéro des Brèves et qu'il a eu la modestie de ne pas signer.

Menu enfant (moins de 12 ans)

Assiette lyonnaise

*Palet de veau aux morilles
Râpé de pommes de terre*

Fromage blanc au sucre

Buffet de desserts

Boissons comprises.

Prix du repas enfant : 16 euros.

A bientôt

Le bureau.

LE TEMPS DE VIVRE

Le mot du Président

Nous adressons nos remerciements à la population Thiloise pour son bon accueil réservé lors de la présentation de notre calendrier annuel, et surtout pour sa générosité, nous avons été très sensibles à cet élan de solidarité.

Nous souhaitons toujours avoir le plaisir de rencontrer de nouvelles personnes de nos âges, désireuses de partager nos bons moments amicaux, en apportant et nous faisant profiter de leur savoir. Nous nous réunissons tous les mardis après-midi de 14h à 18h environ, à la petite salle de réunion, située au dos de la Mairie. Nous comptons sur vous !...

Au seuil de cette fin d'année, nous vous souhaitons à tous et à toutes de passer de bonnes fêtes.

Avec nos meilleurs Voeux pour 2010.

Pour le bureau,
le Président Durbise.

THILOISIRS

Chers amis de la haute couture, du débraillage et de la bonne humeur, à vos talents d'ingéniosité, d'originalité, car il est temps de penser à votre déguisement pour notre grande soirée :

BAL COSTUME

qui aura lieu le

6 février 2010.

Nous distribuerons très prochainement un complément d'informations, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que nous primerons certains d'entre vous et ce, dans différentes catégories.

Attention, il est interdit de piquer le costume du Père Noël !

Joyeuses Fêtes à tous.

FESTHIL'ITE !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de l'Association **FESTHIL'ITE !**

France Fréaud nous a aimablement passé le relais du Comité des Fêtes ; nous la remercions pour le soutien qu'elle nous apporte dans cette nouvelle aventure.

L'équipe **FESTHIL'ITE !** est un mélange «détonnant» de personnalités aussi variées les unes que les autres, connues et non connues des THILOIS mais toutes animées de la volonté d'apporter leur dynamisme et leur bonne humeur au service de l'animation du village.

Cohésion, rencontre, créativité et bien sûr... Festivité sont les maîtres mots de **FESTHIL'ITE** dont voici la composition du bureau :

Présidente Laurence PERROU
Vice-Présidente Florence SCHULLER
Secrétaire Delphine MOLLARD
Secrétaire adjointe Christelle CHATELET

...ET ASSOCIATIVE

Trésorière Cathy PAIN
Trésorière adjointe Catherine PRUDON
Intendante Marie-Hélène ASTIER
Intendant adjoint Laurent DUPRAT
Relations publiques Stéphanie TRACLET et Bettina ANTOLINOS

Les statuts sont en cours de publication et les festivités de 2010 en gestation...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et sûrement même de faire appel aux bonnes volontés...

A très bientôt dans les Brèves,
L'équipe FESTHIL ITE

FC LUENAZ

Une année prometteuse

Comme depuis plusieurs années, le FC Luenaz a aligné des équipes dans toutes les catégories (de l'école de foot aux vétérans), ainsi qu'une équipe féminine (depuis 3 ans).

Cet éventail permet une franche diversité, mais prouve également que le travail des éducateurs dans les petites catégories porte ses fruits, puisque sur les 8 équipes classées en championnat, 5 évoluent en excellence ou promotion d'excellence du district.

Pour la saison 2008/2009 ce sont les 15 ans qui se sont distingués. L'équipe 1 finit 1ère en promotion d'excellence et l'équipe 2, termine 3ème de sa poule (1ère division). L'équipe 3 séniors termine 1ère, ce qui lui permettra de retrouver une place en 2ème division. Enfin l'équipe féminine, qui évolue en promotion d'excellence du district du Rhône, termine 2ème. Elle a été éliminée en demi-finale de la coupe Vial.



Quelques désillusions pour l'équipe 2 seniors qui va descendre en 1ère division, et les 18 ans qui n'ont pas su tirer leur épingle du jeu.

Pour les petites catégories, les matches ou plateaux se sont enchaînés tout au long de l'année avec des résultats très encourageants

Les récompenses du district vont cette année à l'équipe senior 2 qui obtient la première place au challenge du fair-play, et aux 18 ans qui se classent 2ème au challenge de la sportivité et 3ème au challenge du fair-play. Un grand bravo à tous ces joueurs pour leur comportement sur les terrains.

Quant aux féminines elles ont reçu le challenge 'Mozaic' du Crédit Agricole qui récompense les meilleures performances sportives de la saison, à savoir la meilleure attaque en ce qui les concerne.



La saison 2009/2010 vient de commencer par un exploit de notre équipe senior 1 qui s'est inclinée au 5ème tour de Coupe de France, devant Divonnes les Bains (équipe en PHR) par 1/0.



Du point de vue extra-sportif, il faut souligner le travail important réalisé par la commission sponsoring, avec la rénovation des panneaux du stade de la Boisse. Il reste d'ailleurs encore *des places publicitaires disponibles autour du stade, n'hésitez pas à nous contacter au 06 70 70 10 33.*

Vous pouvez suivre l'actualité du FC Luenaz sur son site www.footballclubluenaz.com,

où chaque jour plus de 50 internautes l'ont visité en 2009. Merci aux rédacteurs et à notre chère photographe pour le rendre attrayant.

Pendant l'été les terrains de la Boisse et de Thil se sont rénovés (pare filet et remise en état de la pelouse à La Boisse - remise en état de la pelouse à Thil et pose de cage à 11). L'entretien des terrains est une préoccupation majeure du club car il conditionne notre activité. Merci aux municipalités de La Boisse, Niévroz et Thil pour les efforts consentis (travaux ou subventions).

Pour terminer un grand merci à l'ensemble des personnes bénévoles qui se dévouent chaque année pour que le club progresse (membres du bureau, membres des commissions, Educateurs, arbitres, joueurs, supporters, sympathisants), ainsi qu'aux Sponsors pour leur aide financière.

Bonne année à tous

Composition du bureau :

Présidente : Maryse Rey

Vice-Président : Luc Chassepot

Président d'Honneur : Philippe Valet

Secrétaire : Martine Parrassin

Trésorier : Hervé Boucher

Vice-Trésorière : France Fréaud

Membres : Yves Gautheron, Michel Parrassin, Christophe Paul, Eric Veuillet

LES PÊCHEURS THILOIS

L'activité autour des plans d'eau se poursuit, l'automne et l'approche de l'hiver ne nuisent pas à la pêche.

La mise à l'eau de nouveaux poissons s'est déroulée en novembre: brochets, sandres et perches ont rejoint les eaux Thiloises.

De belles prises sont promises aux pêcheurs présents autour de nos beaux plans d'eau.

La préparation de la saison 2010 est en cours.

L'assemblée générale s'est tenue le **13 décembre à 10 H** à la salle des fêtes.

Le bureau.

SOU DES ECOLES

Bonjour à tous,

Malgré des températures clémentes pour un mois de novembre, la foule était venue nombreuse, tenter sa chance, lors de notre loto annuel.

Qui ne rêverait pas de rentrer chez lui, après une longue après-midi studieuse, avec un ordinateur portable, une table de ping-pong, des invitations de toutes sortes, des pommes, des citrouilles et bien d'autres lots tout aussi attirants.

Nous en profitons pour remercier nos différents donateurs, Thilois ou non, sans qui nous ne pourrions organiser cette manifestation.

L'équipe du Sou et de nombreux volontaires, étaient présents eux aussi, pour veiller au bon déroulement des opérations. Et, bien entendu, rien n'aurait pu arriver, sans un boulier tourné dans les règles de l'art, par Monsieur le Maire, tout au long de l'après-midi.

Merci à tous pour votre généreuse participation.

Le vendredi 11 décembre, certains d'entre vous (moins nombreux que d'habitude, hélas... !) ont assisté au spectacle de Noël offert par l'association, clos par la venue toujours très attendue du Père Noël. Et les petits spectateurs passablement indisciplinés ont pu vider leur trop plein d'énergie en dansant lors de la « boum » qui a suivi le spectacle !

Pour débiter l'année 2010 tout en gourmandise, nous vous proposons notre **Vente de brioches** qui aura lieu cette année le dimanche 10 janvier. Alors tenez vous prêts à ouvrir vos portes à nos bénévoles frigorifiés mais très motivés !
Merci à tous et bonne fin d'année.

A BIENTÔT

